

AVIS PUBLIC

Assemblée de consultation publique

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI NUMÉRO 2026-00031
CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 411-A et -B, CHEMIN DES PATRIOTES**

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 juin 2026, le Conseil de Saint-Mathias-sur-Richelieu a adopté le premier projet de résolution en vertu du règlement 1007 sur les *Projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI) pour la propriété sise au 411-A et -B, chemin des Patriotes, Saint-Mathias-sur-Richelieu, lot 6 516 874 du Cadastre du Québec, situé dans la zone R-23.

Ce projet vise à permettre la conversion du logement bifamilial existant en logement trifamilial, et contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

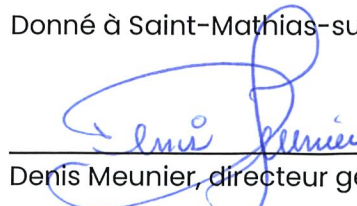
Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de résolution est soumis à la population pour consultation. À cette fin, une assemblée publique de consultation se tiendra le **lundi 22 juin 2026 à 17h00** à la salle Pauline-Casavant située au 99 rue Lussier à Saint-Mathias-sur-Richelieu. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption, entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer et identifiera la disposition du projet qui est susceptible d'approbation référendaire.

La résolution numéro 26-06-160 adoptée par le Conseil municipal contient des exigences qui devront être respectées afin que le projet puisse être réalisé, soient :

1. l'aménagement de 4 cases de stationnement et la plantation d'arbustes en cour avant, le tout tel qu'illustré sur le document présenté par le requérant ;
2. centrer l'escalier extérieur en façade avec la porte d'entrée, tel qu'illustré sur le plan approuvé par la résolution 22-06-217 du Conseil municipal ;

Le présent avis, le plan de la zone concernée (R-23) et des zones contiguës (P-3, R-8, R-9, R-12, R-22, R-24 et R-25) et le premier projet de résolution peuvent être consultés à l'Hôtel de ville, situé au 300, chemin des Patriotes à Saint-Mathias-sur-Richelieu, aux heures normales d'ouverture de bureau et sur le site internet de la Municipalité au www.saint-mathias-sur-richelieu.org.

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, ce 10 juin 2026.



Denis Meunier, directeur général et greffier-trésorier

Annexe 1 - PPCMOI 2026-00031

